

Modalités de mise à disposition et de consultation des informations relatives à l'Assemblée générale mixte du 14 mai 2025

Paris, le 9 avril 2025 : Clariane (CLARI.PA - ISIN : FR0010386334) informe ses actionnaires qu'une Assemblée générale mixte (l'« **Assemblée générale** ») de la Société se tiendra le 14 mai 2025 à 14 heures à la salle Apostrophe, située 83 avenue Marceau, 75016 Paris.

L'avis préalable de réunion comportant l'ordre du jour, le texte des projets de résolutions présentés par le Conseil d'administration ainsi que les modalités de participation et de vote à l'Assemblée générale a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n° 43 du 9 avril 2025.

Les informations relatives à l'Assemblée générale et visées à l'article R. 22-10-23 du Code de commerce sont consultables à compter de ce jour sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante : www.clariane.com, dans l'espace « **Investisseurs** », rubriques « **Actionnaires** », « **Assemblée générale** » puis « **2025** ».

Tout actionnaire peut, par ailleurs, demander l'envoi des documents et renseignements visés par les articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce auprès de Uptevia, Service Assemblées Générales – 90-110 Esplanade du Général de Gaulle – 92931 Paris La Défense Cedex (établissement centralisateur mandaté par Clariane).

Les actionnaires pourront également prendre connaissance des documents au siège social de la Société situé 21-25, rue Balzac, 75008 Paris, pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée générale.

Prochains évènements :

24 avril 2025 - Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2025

14 mai 2025 – Assemblée générale annuelle



À propos de Clariane

Clariane est la première communauté européenne de soin dans les moments de fragilité. Elle est présente dans six pays : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie et Pays-Bas.

Avec leurs différentes expertises, les 60 000 professionnels du Groupe travaillent chaque année au service de près de 900 000 patients et résidents dans trois grands domaines d'activités : les maisons de retraite médicalisées (Korian, Seniors Residencias, etc.), les établissements et services de santé (Inicea, Ita, Grupo 5, Lebenswert, etc.) ainsi que le domicile et habitat alternatif (Petits-fils, Ages&Vie, etc.).

Clariane est devenue en juin 2023 société à mission et a inscrit dans ses statuts une nouvelle raison d'être, commune à toutes ses activités : « Prendre soin de l'humanité de chacun dans les moments de fragilité ».

Le groupe Clariane est coté sur Euronext Paris, Section B, depuis novembre 2006. Le Groupe a intégré l'indice SBF 120 ainsi que l'indice CAC® SBT 1.5° le 23 septembre 2024.

Euronext ticker: CLARI.PA - ISIN: FR0010386334

Contacts investisseurs

Stéphane Bisseuil

Directeur des relations investisseurs
+33 (0) 6 58 60 68 69
stephane.bisseuil@clariane.com

Benoît Lesieur

Directeur adjoint des relations investisseurs – ESG
+33 (0) 6 64 80 15 90
benoit.lesieur@clariane.com

Contact presse

Julie Mary

Responsable des relations presse
+33 (0) 6 59 72 50 69
julie.mary@clariane.com

Florian Bachelet

Responsable des relations presse
+33 (0) 6 79 86 78 23
florian.bachelet@clariane.com

